



Bruxelles, le 1^{er} septembre 2021
2021-09-LD-2/AB

**A l'attention des membres de la
communauté des Ecoles européennes**

Chers membres de la communauté des Ecoles européennes,

Aujourd'hui, nous entamons une nouvelle année scolaire, et en tant que nouveau Secrétaire général des Ecoles européennes, je souhaite à chacune et chacun un bon départ, notamment en accueillant nos nouveaux élèves et membres du personnel ainsi que leurs familles.

Contrairement à nos espoirs, mais sans surprise, la pandémie de Covid-19 aura aussi des incidences sur l'année scolaire 2021-2022. Nous en comprenons l'impact sur nos élèves et membres du personnel, mais aussi sur les parents.

En préparation de cette année scolaire, en juin, les Ecoles européennes ont créé une « Task Force » pour relever les défis liés au Covid et transmettre à la direction et au personnel enseignant des écoles des recommandations pédagogiques concrètes pour bien commencer l'année scolaire.

Cette « Task Force », composée de représentants de toutes les parties prenantes des écoles, a rédigé un rapport et formulé des recommandations concrètes, qui ont été présentés au Conseil supérieur des Ecoles européennes lors d'une réunion extraordinaire, le 31 août.

Toutes les recommandations formulées ont ceci en commun qu'elles se concentrent sur l'intérêt des élèves, y compris leur bien-être. C'est pourquoi il est recommandé d'adopter une approche personnalisée et axée sur les besoins.

La pandémie nécessitera également au niveau local des mesures organisationnelles afin d'assurer la sécurité de nos élèves et de notre personnel. Les Directeurs prendront des décisions à cet égard dans le cadre légal défini par l'Etat membre siège de leur école, en tenant compte des spécificités de l'organisation des études aux Ecoles européennes. En tant que Secrétaire général, je peux vous assurer que ces décisions seront prises par les Directeurs en étroite concertation avec moi, mon équipe et les parties prenantes locales. Nous nous efforcerons de trouver le meilleur équilibre possible entre les exigences de sécurité et l'intérêt d'organiser l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation *in situ*. Nous ferons tout notre possible pour assurer une communication claire et transparente au sein de chaque école et pour favoriser un échange avec tous les membres de la communauté des Ecoles européennes qui reflétera des valeurs telles que le respect mutuel de notre système scolaire unique.

Cette nouvelle année scolaire voit l'Ecole européenne de Bruxelles II ouvrir son nouveau site temporaire d'Evere et deux nouvelles Ecoles européennes agréées ouvrir leurs portes, à Mersch (Luxembourg) et Saarbrücken (Allemagne). Nous souhaitons la bienvenue du fond du cœur à ces deux nouveaux membres de notre communauté, et nous leur souhaitons une grande réussite.

En même temps, et à mon grand regret, l'agrément de la Europa School UK de Culham a pris fin le 31 août en raison du Brexit. Je présente mes meilleurs vœux pour l'avenir à tous les membres de cette communauté scolaire.

Permettez-moi de terminer en remerciant l'ancien Secrétaire général, M. Giancarlo Marcheggiano, pour son dévouement et l'important travail accompli durant de nombreuses années. Je lui présente mes meilleurs vœux dans son nouveau rôle de Directeur de l'École européenne d'Alicante, qu'il endosse aujourd'hui à nous tous, je souhaite une nouvelle année scolaire réussie !

Je vous prie d'agréer, chers membres de la communauté des Ecoles européennes, l'assurance de ma sincère considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'AB', with a long horizontal stroke extending to the right.

Andreas BECKMANN
Secrétaire général